

## Département de la Haute-Vienne

### ❖ Commune de DOMPS

#### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<b>Nombre de Conseillers :</b>	
<b>en exercice</b>	<b>: 10</b>
<b>présents</b>	<b>: 6</b>
<b>représentés</b>	<b>: 1</b>
<b>votants</b>	<b>: 7</b>
<b>Pour</b>	<b>: 7</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le huit avril deux mil vingt cinq à 20h30, suivant convocation en date du premier avril deux mil vingt cinq, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

**Étaient présents** : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mr CHARIAL Nicolas, Mr BREUX Sylvain

**Membre excusé ayant donné pouvoir** : Mr VERHELST Eduard à Mr Serge BOUTY

**Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir** : Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mme BELLET Béatrice, Mr LEROUSSAUD Sébastien

**Date de convocation du Conseil Municipal** : le 1<sup>er</sup> avril 2025

**Secrétaire de séance** : Mr BOUTY Serge

#### Délibération 2025/025 du 8 avril 2025

#### Attribution de subventions 2025 aux associations

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année la commune accorde une aide financière à certaines associations qui lui en font la demande. Pour rappel, Madame le Maire énumère les subventions versées l'année précédente, puis présente les demandes pour 2025.

Associations	Subventions 2025
A.F.S.E.P	30 € sous réserve d'une demande avant le 30/06
A.N.A.C.R	30 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Eymoutiers	200 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chamberet	200 €
Association Sportive d'Eymoutiers	50 €
CHAL	50 € sous réserve d'une demande avant le 30/06
Ecole élémentaire Eymoutiers	100 € sous réserve d'une demande avant le 30/06
Groupement Développement Monts et Barrages	25 €

Accusé de réception en préfecture  
087-218705804-20250408-2025-025-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2025  
Date de réception préfecture : 09/04/2025

Ligue contre le cancer	50 € sous réserve d'une demande avant le 30/06
Radio Vassivière	30 €
Restos du Cœur	100 € sous réserve d'une demande avant le 30/06
Secours Populaire Français	100 €
Télé Millevaches	30 €
Association Départementale des lieutenants de l'ouvèterie	30 €
Les Indomps'ables	200 €
AICA Doms Sussac	100 €
FNATH	30 €
Association des Conciliateurs de justice	20 €
Solidarité Paysans	20 € sous réserve d'une demande avant le 30/06
SOS Violences Conjugales 19	30 € sous réserve d'une demande avant le 30/06
AFM TELETHON	30 €
JM France	0

**A l'unanimité le conseil municipal décide :**

- D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ces subventions
- D'octroyer les subventions pour 2025 comme indiqué ci-dessus

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
 Pour extrait conforme.  
 En Mairie le 8 avril 2025  
 Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
 087-218705804-20250408-2025-025-DE  
 Date de télétransmission : 09/04/2025  
 Date de réception préfecture : 09/04/2025